



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE  
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

# Bâtir une capitale plus verte

Rapport final  
Stratégie environnementale  
2009-2017

Canada

# Entre 2009 et 2017...



**776,5**

hectares de terrains ont été acquis dans le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure.

**2** bâtiments et projets de rénovation majeure ont été certifiés



Le taux de détournement des déchets de la patinoire du canal Rideau a augmenté de



**65,4 %.**

**58 %**



des terrains de la CCN ont été désignés écosystèmes et habitats de grande valeur.

La CCN a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de

**15,4 %**

comparativement à l'année de référence 2011-2012.

**34 %**



de la flotte de véhicules a été remplacée par des véhicules moins énergivores.

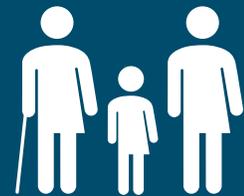
**45 %**



des sites contaminés de la CCN ont été sécurisés.



de déchets de démolition ont été détournés des sites d'enfouissement.



Au moins

**175 000**

personnes ont participé aux programmes et aux activités de sensibilisation à la conservation.

# Message du premier dirigeant

Je suis ravi de constater, en présentant le rapport sur l'environnement 2009-2017 de la Commission de la capitale nationale (CCN), qu'il s'agit du dernier état des lieux annuel concernant la stratégie environnementale de la CCN, laquelle a bien servi la capitale depuis ses débuts en 2009.

La nouvelle stratégie de cinq ans est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera terminée plus tard cette année, elle permettra à la CCN de se conformer à la Stratégie fédérale de développement durable et aux Objectifs de développement durable des Nations Unies. Elle permettra également d'harmoniser les efforts de la CCN en matière d'environnement avec le programme du récent Plan de la capitale du Canada de 2017-2067 visant à bâtir une région de la capitale dynamique, durable, inspirante et prospère.

À titre d'intendante et de planificatrice en chef de la capitale, la CCN favorise la responsabilisation et la sensibilisation en matière d'environnement dans le milieu bâti de la capitale, tout en protégeant et en préservant son héritage naturel remarquable. Et chaque année, nous publions un rapport pour démontrer à quel point cet engagement se traduit dans des gestes concrets qui contribuent à notre aspiration collective d'être parmi les capitales les plus vertes au monde.

Depuis 2009, utilisant sa stratégie environnementale comme guide, la CCN a fait de réels progrès vers l'atteinte de cette vision. La plupart du temps, son orientation claire, appuyée par l'intérêt et la participation du public, a mené à des réussites mesurables, puisque les trois quarts des objectifs de la stratégie ont été entièrement atteints. En voici des exemples : la CCN a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 15,4 p. 100 comparativement à l'année de référence 2011-2012; 70 projets de démolition écologique ont permis de détourner 93,7 p. 100 de leurs déchets des sites d'enfouissement; la CCN a acquis 776 hectares de terrains dans le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure; plus de 175 000 personnes ont participé aux programmes et aux activités de conservation. Lorsque nous avons dû faire face à des défis, nous avons appris des leçons utiles qui feront même partie de la nouvelle Stratégie de développement durable.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les employés de la CCN qui se consacrent à cette importante tâche de bâtir une capitale verte, durable, inspirante et exemplaire pour les Canadiens de partout, de même que tous les partenaires, intervenants et citoyens qui ont poursuivi cet objectif avec nous au cours des années.

*Le premier dirigeant,*



Mark Kristmanson, Ph. D.

^ Mer Bleue



^ Rivière des Outaouais

## Aperçu

---

La stratégie environnementale 2009-2017 s'articule autour de cinq principaux champs d'action en tous points conformes aux secteurs d'activité de la CCN. Ces champs d'action sont : réduire les déchets, protéger la biodiversité, prévenir la pollution, adopter des pratiques environnementales exemplaires et lutter contre le changement climatique. Chaque champ d'action comporte un objectif prioritaire et un ensemble d'objectifs secondaires ciblés. Les objectifs prioritaires constituent des cibles fermes et mesurables que la CCN s'est engagée à atteindre. Les objectifs secondaires complètent l'ensemble des objectifs prioritaires dans chaque champ d'action. Quatre principes ont guidé la mise en œuvre de la stratégie.

**Transparence** : définir des priorités et des objectifs environnementaux et rendre des comptes au public pour indiquer les progrès accomplis.

**Collaboration** : travailler avec les parties intéressées et les partenaires pour améliorer la qualité de l'environnement et favoriser l'échange d'idées, de solutions et de pratiques exemplaires.

**Leadership par l'exemple** : mobiliser l'ensemble du personnel pour rendre plus écologiques les politiques, les pratiques et les activités, et inciter d'autres intervenants du cercle d'influence de la CCN à faire de même.

**Amélioration continue** : apprendre de ses expériences et s'efforcer sans cesse d'avoir un effet plus positif sur l'environnement.

Le présent rapport fournit un aperçu du rendement de la société d'État en matière d'environnement pour la période visée par la stratégie environnementale, soit du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2018. Puisqu'il s'agit du dernier rapport relatif à la stratégie, une méthode différente de celles des années précédentes a été adoptée. Ainsi, plutôt que de résumer les progrès réalisés au cours des 12 derniers mois, le document présente les principales réalisations accomplies durant la période d'application de la stratégie quant à ses 23 objectifs. Cette méthode permet de faire état de l'engagement de la CCN de protéger et d'améliorer l'environnement dans la région de la capitale nationale et de dépasser ses responsabilités et ses obligations légales.

La CCN a réalisé 17 des 23 objectifs (soit 74 p. 100) de sa stratégie environnementale. Bien que six objectifs ne seront pas entièrement atteints, des progrès importants ont été réalisés dans tous les champs d'action. Les tableaux des pages 4 à 6 résument les résultats de la mise en œuvre de la stratégie environnementale.



^ Promenade Sussex

## Points forts et points faibles de la stratégie environnementale 2009-2017

La stratégie a fait l'objet d'un examen visant à évaluer sa pertinence, sa conception, son application et ses résultats et à déterminer les points forts et les points faibles de la méthode adoptée. La CCN cherche activement à apprendre de ses expériences et souhaite résoudre les défis indiqués ci-dessous en vue d'avoir une influence encore plus positive sur l'environnement et sur la société.

### Points forts

L'élément le plus important est que 74 p. 100 des objectifs de la stratégie ont été atteints et que des progrès importants ont été réalisés dans les secteurs clés de la protection des habitats et des écosystèmes, de la réduction des déchets et de la réduction des émissions de carbone. La production annuelle d'un rapport sur les progrès a permis de maintenir un niveau élevé de transparence et de reddition de compte. La stratégie a fourni des objectifs concrets en matière d'environnement, devant être respectés à l'échelle de l'organisation, qui ne font pas nécessairement partie d'autres plans ou politiques. On a intégré l'intendance environnementale à l'architecture organisationnelle de la CCN. La stratégie a créé un sens de la responsabilité concernant l'environnement au sein du personnel et un sens de l'obligation de rendre compte aux Canadiens.

### Points faibles

On a relevé plusieurs éléments qui ont empêché la réalisation complète des objectifs de la stratégie.

- Selon le personnel de la CCN, la stratégie devrait être encore plus intégrée aux autres processus de planification de la société d'État, plutôt que d'être appliquée parallèlement à des documents de plus haut niveau, comme le Plan d'entreprise et divers plans directeurs.
- Certains objectifs, comme ceux portant sur les espèces envahissantes, ont dû être établis sans que l'on connaisse entièrement le contexte de leur mise en œuvre et leur faisabilité.
- On n'a pas systématiquement défini les rôles et les responsabilités relativement aux mesures à prendre, et il aurait été utile de consulter davantage les employés de la CCN et les intervenants durant l'élaboration de la stratégie.
- Les ressources limitées ont empêché la mise en œuvre complète de 6 des 23 objectifs.
- Il a été difficile pour la CCN d'appliquer les objectifs de la stratégie aux projets réalisés par des partenaires sur ses terrains, et des outils, comme des lignes directrices sur la conception pour orienter les projets d'aménagement, lui auraient été utiles.
- En raison de la longue période d'application de la stratégie, il a été difficile de maintenir l'élan.
- Même si on a rendu compte des progrès chaque année, la nature qualitative des objectifs secondaires et l'absence d'indicateurs clés sur les progrès a rendu difficile la mesure de ces derniers.

# Aperçu des résultats de la stratégie environnementale

● Objectif atteint ● Objectif non atteint

OBJECTIFS	RÉALISATIONS	DÉFIS
<b>Réduire les déchets</b>		
<b>Objectif prioritaire</b>		
D'ici 2013, la CCN aura atteint et maintiendra une réduction de 50 p. 100, par rapport au niveau de 2009-2010, des déchets envoyés aux sites d'enfouissement qui proviennent des activités associées à la patinoire du canal Rideau.	La CCN a dépassé sa cible de réduction de 50 p. 100 en 2016. Le taux de détournement des déchets a augmenté, passant de 7,9 p. 100 en 2010 à 73,3 p. 100 en 2018. Lorsqu'on tient compte du nombre de jours de patinage, la quantité de déchets envoyés dans les sites d'enfouissement par jour de patinage a diminué, passant de 0,61 tonne métrique en 2010 à 0,08 tonne métrique en 2018, une diminution de 87 p. 100.	●
<b>Objectifs secondaires</b>		
La CCN réacheminera 70 p. 100 des déchets de tous ses secteurs d'activité d'ici 2017, en réduisant, en réutilisant et en recyclant.	En 2009-2010, la CCN a réalisé une vaste évaluation de la gestion de ses déchets dans tous ses bureaux dans le but de moderniser ses systèmes de recyclage et de manutention des déchets. Puis, à l'été 2011, elle a transformé entièrement la gestion des déchets à ses six principaux emplacements. En 2014, le détournement des déchets au siège social de la CCN était de 59 p. 100 et de 28 p. 100 à ses locaux du parc de la Gatineau. <b>Même si des progrès ont été réalisés, des ressources additionnelles auraient été requises pour concrétiser entièrement cet objectif.</b>	●
La CCN mettra au défi ses partenaires qui organisent des activités sur ses terrains de réduire de 50 p. 100 les déchets envoyés dans les sites d'enfouissement.	En 2015, la CCN a ajouté de nouvelles clauses à ses ententes de partenariat demandant à ses partenaires qui organisent des activités d'envergure doivent fournir les installations nécessaires à la collecte des différentes matières, y compris une signalisation adéquate, notamment au public, aux artistes, aux concessions alimentaires et aux employés, et ils doivent fournir à la CCN les billets de pesée pour les déchets, les matières recyclables et les matières compostables produites.	●
La CCN élaborera des lignes directrices en approvisionnement écologique, qu'elle mettra en œuvre en 2010, dont un important critère sera la production minimale de déchets.	Des lignes directrices en approvisionnement écologique ont été adoptées en 2010-2011. Elles permettent à la CCN de tenir compte des effets sur l'environnement des biens et services qui, en plus du prix et de la qualité, jouent un rôle important dans les décisions d'achat.	●
La CCN adoptera d'ici 2010 des pratiques de démolition écologiques essentiellement centrées sur le réacheminement des déchets et la conservation des ressources.	Des pratiques de démolition écologique ont été adoptées pour 70 projets de démolition qui ont été réalisés sur les terrains de la CCN durant la période 2009-2017. Ainsi, un taux moyen de détournement de 93,7 p. 100 a été atteint. Plus de 5 883 tonnes de déchets ont été détournées des sites d'enfouissement. Des organismes non gouvernementaux, comme Habitat pour l'humanité, ont ramassé des éléments, comme des fenêtres ou des portes, qui pouvaient être récupérés pour servir à la construction d'habitats abordables et solides. D'autres matériaux (p. ex. béton, métal, bois, plastique, etc.) ont été envoyés dans des sites de construction de la CCN pour aider à réduire la quantité de matériaux neufs nécessaire.	●
<b>Protéger la biodiversité</b>		
<b>Objectif prioritaire</b>		
La CCN veillera à ce que les 28 écosystèmes et habitats de grande valeur qui se trouvent dans la Ceinture de verdure, dans le parc de la Gatineau et sur les terrains urbains de la région soient désignés terres protégées d'ici 2012.	Depuis 2014-2015, tous les écosystèmes et habitats de grande valeur sont désignés dans les plans de la CCN, et ce, suivant les catégories applicables de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Ainsi, 312 km <sup>2</sup> ou 58 p. 100 des terrains de la CCN sont désignés écosystèmes et habitats de grande valeur. La CCN a acquis au total 776,5 hectares de terrains dans le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure depuis 2009. Onze indicateurs de biodiversité ont été utilisés sur ses terrains pour évaluer la santé des 28 écosystèmes et habitats de grande valeur. La CCN a réalisé deux études : <i>Recommandations pour la gestion des écosystèmes et habitats naturels valorisés de la Ceinture de verdure et des terrains urbains</i> et <i>Recommandations pour la gestion des écosystèmes et habitats naturels valorisés du parc de la Gatineau</i> . Ces recommandations ont guidé la CCN dans ses efforts visant à protéger, à restaurer et à améliorer les écosystèmes et habitats de grande valeur. Les écosystèmes et habitats de grande valeur de la CCN ont été ajoutés au Système de rapport et de suivi pour les aires de conservation géré par le Conseil canadien des aires écologiques.	●
<b>Objectifs secondaires</b>		
La CCN mettra en œuvre, dans l'année qui suivra leur finalisation, de nouveaux plans de rétablissement des espèces en péril répertoriées par les gouvernements fédéral et provinciaux et qui se trouvent sur les terrains de la CCN.	Les objectifs des programmes de rétablissement des espèces en péril répertoriées sur les terrains de la CCN sont pris en considération durant l'analyse des effets sur l'environnement de projets particuliers et appliqués dans les pratiques de gestion des terrains. La CCN gère les données qu'elle a recueillies sur les espèces en péril se trouvant sur ses terrains, ce qui comprend la tenue à jour de bases de données et la cartographie de l'habitat potentiel et essentiel de ces espèces. Elle a collaboré avec les gouvernements fédéral et provinciaux en contribuant aux plans de gestion et aux programmes de rétablissement relatifs à plus de 25 espèces en péril.	●
La CCN protégera tous les habitats essentiels répertoriés en vertu de la loi fédérale ou provinciale sur les espèces en péril, dans l'année qui suivra la désignation.	Tous les habitats essentiels aux espèces en péril répertoriées sur les terrains de la CCN sont pris en considération lors de l'analyse des effets sur l'environnement de projets particuliers et dans les pratiques de gestion des terrains. Dix projets ont été réalisés dans le cadre du programme fédéral du Fonds interministériel pour le rétablissement en vue de rétablir sept espèces en péril dans le parc de la Gatineau.	●
La CCN acquerra une connaissance approfondie de la biodiversité de ses terrains grâce à son programme de recherche en ressources naturelles.	En 2003, la CCN a établi un programme de recherche en ressources naturelles pour appuyer des projets visant à mieux comprendre la biodiversité de ses terrains. Le but du programme est de réaliser des projets de recherche, d'inventaire et de surveillance pour accroître les connaissances sur les ressources naturelles du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et des terrains urbains de la CCN. Plus de 30 projets de recherche ont été mis en œuvre depuis 2009 pour recueillir des connaissances scientifiques et ainsi appuyer la prise de décisions et mieux gérer les terrains de la CCN. Chaque année, la CCN délivre environ 40 permis de recherche scientifique pour le parc de la Gatineau, ce qui représente au total environ 360 permis délivrés de 2009 à 2017.	●

OBJECTIFS	RÉALISATIONS	DÉFIS
-----------	--------------	-------

<p>La CCN réduira de 10 p. 100 l'étendue de ses terrains urbains infestés par des espèces de végétaux envahissantes d'ici 2017.</p>	<p>En 2013, la CCN a terminé une vaste étude, la <i>Stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes agressives pour les terrains de la Commission de la capitale nationale</i>. On a recensé 45 espèces exotiques envahissantes sur les terrains de la CCN, et on estime que les espèces agressives couvrent 49 p. 100 des terrains urbains. Dans le cadre des contrats d'entretien, les fournisseurs sont tenus d'allouer du temps à l'enlèvement des espèces envahissantes durant la période du contrat, et ils reçoivent une formation sur l'identification et l'enlèvement de ces espèces. On a réalisé des projets portant spécifiquement sur le contrôle du nerprun, du panais sauvage, de l'alliaire officinale, du myriophylle à épi et du cynanche. La CCN recueille des données sur les espèces envahissantes durant les analyses des effets sur l'environnement. Durant la mise en œuvre de leurs projets, les promoteurs doivent retirer les espèces envahissantes, le cas échéant. Des lignes directrices sur la gestion des plantes envahissantes ont été élaborées à l'intention du personnel et des intervenants externes.</p> <p><b>Lors de l'adoption de la stratégie environnementale, l'étendue des terrains urbains infestés par des espèces envahissantes était méconnue. De plus, la propagation des espèces envahissantes a rapidement augmenté au cours des dernières années, et les ressources étaient limitées. Pour ces raisons, il a été difficile d'atteindre cet objectif.</b></p>	
---	--	---

**Prévenir la pollution**

<p><b>Objectif prioritaire</b></p>		
<p>Tous les sites contaminés des terrains de la CCN seront sécurisés d'ici 2017.</p>	<p>En 2009-2010, la CCN a effectué un examen systématique de ses propriétés pour déterminer les mesures à prendre pour sécuriser les sites contaminés. Depuis 2009, 45 p. 100 des sites contaminés de la CCN ont été sécurisés. Voici la situation en ce qui a trait aux sites contaminés en mars 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sites sécurisés : 109</li> <li>• Nombre de sites non sécurisés : 129</li> <li>• Nombre de sites nécessitant une autre évaluation : 206</li> </ul> <p>Depuis 2009, 90 p. 100 des immeubles du portefeuille de la CCN ont fait l'objet d'une évaluation pour déterminer s'ils renfermaient du plomb ou de l'amiante, et des mesures ont été prises pour retirer ces substances.</p> <p><b>La CCN sécurise les sites en fonction du risque pour le public, de l'environnement du site et des exigences organisationnelles. Les ressources financières disponibles n'étaient pas suffisantes pour réaliser entièrement cet objectif.</b></p>	

**Objectifs secondaires**

<p>La CCN identifiera et retirera ou réparera d'ici 2011 les réservoirs de stockage souterrain défectueux qui se trouvent sur ses terrains.</p>	<p>En 2009, les 60 réservoirs assujettis aux règlements fédéraux sur les réservoirs de stockage de combustibles se trouvant sur les terrains de la CCN ont été inspectés. Tous ces réservoirs ont été jugés conformes en 2014.</p>	
<p>La CCN adoptera une politique visant à éliminer l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques sur ses terrains d'ici 2010.</p>	<p>La CCN a lancé une politique sur l'utilisation des pesticides sur ses terrains en 2012, et elle continue de la respecter. Cette politique interdit l'usage de pesticides à des fins esthétiques sur les terrains de la CCN.</p>	

**Adopter des pratiques environnementales exemplaires**

<p><b>Objectif prioritaire</b></p>		
<p>Tous les nouveaux édifices de plus de 250 mètres carrés construits sur les terrains de la CCN seront certifiés LEED® (Leadership in Energy and Environmental Design) Or d'ici 2013 et toutes les rénovations majeures satisferont aux normes de certification LEED®.</p>	<p>La CCN a construit un immeuble selon les normes LEED®, soit le 7, rue Clarence (Or), et a réalisé un projet de rénovation majeure certifié LEED®, soit le projet de restauration de l'édifice du Dôme (Argent). Elle a aussi tenu compte des normes LEED® pour la rénovation de la Maison du corps de garde, mais ce bâtiment n'est pas admissible à la certification LEED® parce qu'il n'est pas habité en permanence. Bien qu'ils ne relèvent pas de la CCN, le projet d'agrandissement du Moulin Wakefield a reçu la certification LEED® Or et le projet de construction au 3500, avenue Carling, la certification LEED® Argent.</p> <p><b>Les coûts élevés de la certification Leed® ont constitué le principal obstacle à l'atteinte de cet objectif.</b></p>	

**Objectifs secondaires**

<p>La CCN utilisera des méthodes écologiques pour construire tous les édifices de moins de 250 mètres carrés.</p>	<p>Des pratiques écologiques sont intégrées dans les projets de la CCN, et on priorise les projets en fonction de critères environnementaux. Les grands travaux d'amélioration effectués aux immeubles suivants ont entraîné des économies de coûts en carburant, des économies d'eau et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtiment de service du parc Vincent Massey : bâtiment à consommation énergétique nette zéro et neutre en carbone grâce à l'installation de toilettes et de lavabos à débit réduit et de 27 panneaux solaires et à l'utilisation de technologie de collecte des eaux de pluie, de matériaux locaux et d'un concept adapté au site.</li> <li>• Ferme Moore : installation du premier système de chauffage et de climatisation géothermique de la CCN, et ajout d'isolant pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment.</li> <li>• Bâtiment de service du parc Hog's Back : installation de 30 panneaux solaires pour alimenter le bâtiment de service.</li> <li>• Relais Renaud dans le parc de la Gatineau : construction visant à maximiser le chauffage solaire passif, et installation d'une enveloppe haute performance permettant de garder le bâtiment au chaud l'hiver et au frais l'été. De plus, le bâtiment a été construit principalement à partir de bois de source locale.</li> </ul>	
<p>La CCN intégrera un volet de sensibilisation à l'environnement à toutes ses activités, lorsque cela s'y prêtera.</p>	<p>Depuis 2009, la CCN a offert sur ses terrains divers programmes et activités éducatifs ayant pour thème l'environnement à plus de 175 000 participants, dont des groupes scolaires, des groupes privés et le grand public. Elle a aussi organisé plusieurs activités sur l'environnement, la durabilité et la gestion des ressources naturelles à l'intention de son personnel et du grand public au Labo d'urbanisme, un forum créatif qu'elle a lancé en 2014, où des chefs de file, des spécialistes et le public peuvent échanger des connaissances et des idées sur la façon de bâtir une grande capitale. La CCN a collaboré avec Environnement et Changement climatique Canada à la création de la BioTrousse urbaine d'Ottawa-Gatineau, un guide d'observation pour explorer la biodiversité en milieu urbain.</p>	
<p>La CCN introduira des clauses de pratiques respectueuses de l'environnement dans tous les contrats d'entretien.</p>	<p>Les lignes directrices sur la gestion environnementale sont intégrées dans les contrats d'entretien pour fournir des renseignements opérationnels aux entrepreneurs. Par exemple, les travailleurs éviteront de déranger délibérément la faune sur les chantiers, réduiront le plus possible la marche au ralenti des véhicules, respecteront une distance minimale de deux mètres des arbres lorsqu'ils creusent ou installent une structure et mettront en œuvre un plan de contrôle de l'érosion du sol et de la sédimentation et un plan d'intervention d'urgence pour les activités qui se déroulent près des cours d'eau ou des milieux humides.</p>	

**Objectifs secondaires (suite)**

La CCN offrira et promouvra des modes de transport alternatifs, écologiques et durables.

Plusieurs types d'infrastructures, d'activités et de projets de la CCN contribuent à favoriser et à promouvoir l'utilisation du transport durable. Voici quelques exemples de projets fructueux qui ont été mis en œuvre depuis 2009 :

- Environ 20 km de sentiers polyvalents ont été ajoutés au réseau du Sentier de la capitale, et plusieurs améliorations ont été apportées aux sentiers à l'usage des piétons et des cyclistes.
- Des compteurs de vélos ont été installés à cinq endroits dans la région de la capitale nationale pour déterminer le nombre de cyclistes qui y passent. Depuis 2013, ces compteurs ont enregistré 8,9 millions de déplacements à vélo.
- Au total, 15 nouveaux stationnements Parc-o-vélo ont été aménagés.
- Depuis, 2011-2012, la carte du réseau cyclable régional est publiée en collaboration avec les villes de Gatineau et d'Ottawa et les organismes régionaux de tourisme.
- Le programme de vélos en libre-service BIXI de la capitale, que la CCN a géré de 2011 à 2013, a enregistré 109 635 déplacements à vélo, faits par 783 abonnés mensuels et annuels et 25 891 usagers occasionnels.
- L'initiative ÉcoMobilité a été lancée en juin 2013 pour inciter le personnel à utiliser des modes de transport durables pour se rendre au travail.
- Le service de navette offert durant le Coloris automnal a permis de transporter plus de 30 000 personnes au parc de la Gatineau au cours des trois dernières années (2015-2017).



La CCN appliquera des pratiques exemplaires de gestion de la qualité de l'eau à des projets et des activités qui ont lieu sur ses terrains, et elle encouragera ses partenaires à faire de même.

- La CCN a appliqué des mesures favorisant une gestion responsable de la qualité de l'eau, notamment par des projets de restauration des berges et des milieux humides. Par exemple, on a restauré la zone humide qui se trouve en amont du ruisseau des rapides Black, ce qui a permis d'accroître sa superficie qui est passée de 3 444 à 7 000 mètres carrés. Aussi, le ruisseau Smith a été remis à ciel ouvert et restauré au camping du lac Philippe. Une partie de la berge du lac Meech a été restaurée.
- Des études sur les inondations, l'érosion et la gestion des eaux pluviales ont été réalisées, notamment concernant le bassin hydrographique du ruisseau de Green et les ruisseaux Stillwater et Watts dans la Ceinture de verdure.
- La CCN a collaboré avec le milieu agricole de la Ceinture de verdure et les différents organismes de conservation afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau et des sols.



Dans le cadre de son mandat d'aménagement, la CCN donnera la priorité aux approches de développement durable.

La CCN a réalisé plus de 534 évaluations environnementales en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Cinq évaluations environnementales stratégiques ont été réalisées et ont servi à l'élaboration de plans d'utilisation du sol de la CCN.

**Lutter contre le changement climatique****Objectif prioritaire**

La CCN réduira son bilan carbone de 30 p. 100 d'ici 2017, en fonction de la base de référence de 2011-2012.

La CCN a réduit ses émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 de 15,4 p. 100 (329 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) par rapport à l'année de référence 2011-2012.

- Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer l'efficacité énergétique à Rideau Hall :
  - Un système de chauffage et de climatisation géothermique a été installé.
  - Des vérifications de l'efficacité énergétique ont été réalisées sur 16 bâtiments du complexe de Rideau Hall.
  - On a remis en service les systèmes mécaniques à l'édifice de l'Écurie et à l'édifice principal du complexe de Rideau Hall.
  - Les appareils sanitaires à haut débit ont été remplacés par des appareils à débit réduit, et les anciennes ampoules ont été remplacées par des ampoules DEL aux résidences officielles.
  - Plusieurs vieux systèmes de climatisation utilisant de l'eau potable de la ville ont été remplacés par de nouveaux modèles écoénergétiques qui ne consomment pas d'eau.
- Trente-quatre pour cent de la flotte de véhicules (15 véhicules) ont été remplacés par de nouveaux véhicules écoénergétiques.
- De 2009 à 2013, cinq des six programmes et manifestations d'envergure de la CCN ont été carboneutres, ce qui a permis de compenser 1 804 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> déclarées.
- Bien que les immeubles résidentiels ne sont pas comptabilisés actuellement dans l'inventaire des gaz à effet de serre, 24 vérifications de l'efficacité énergétique ont été réalisées dans des propriétés résidentielles de la CCN depuis 2015. Les travaux d'amélioration qui ont été faits à la suite de celles-ci ont entraîné une baisse des émissions de gaz à effet de serre et des économies en coûts d'énergie pour les locataires.

**Bien que d'importantes améliorations en matière d'efficacité énergétique aient été apportées à plusieurs bâtiments et à la flotte de véhicules de la CCN, les ressources limitées et le contrôle opérationnel de la CCN sur ses émissions de gaz à effet de serre ont fait en sorte que cet objectif n'a pas été entièrement atteint.**

**Objectifs secondaires**

La CCN cherchera des sources renouvelables d'électricité. D'ici 2013, 25 p. 100 de l'électricité que la CCN achètera proviendra de sources d'énergies renouvelables.

La CCN n'a pas eu besoin de modifier ses achats d'énergie, car 36 p. 100 de l'énergie produite en Ontario et 99 p. 100 de celle produite au Québec proviennent de ressources renouvelables.



La CCN continuera d'élargir ses connaissances sur les effets des changements climatiques sur ses opérations.

La CCN a établi des partenariats avec l'Université d'Ottawa et l'Université Laval pour réaliser des études à court et à long termes sur les effets des changements climatiques sur plusieurs populations de vivaces à floraison printanière, les effets de la sécheresse de 2012 sur la végétation arborescente dans le parc de la Gatineau ainsi que la dynamique et les fonctions des principaux écosystèmes forestiers du Québec. En 2015, la CCN a commandé l'étude *Le capital naturel : la valeur économique de la trame verte de la CCN*, qui a été réalisée en partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais et la Fondation David Suzuki. Selon cette étude, la valeur économique totale des espaces verts de la CCN s'élève à 5 milliards de dollars sur 20 ans. L'étude a aidé la CCN à comprendre comment les changements climatiques pourraient avoir une incidence sur cette valeur.

**L'étude des effets des changements climatiques sur l'ensemble des opérations, des biens et des programmes de la CCN a été reportée à l'exercice 2018-2019.**



## Orientations futures

---

À l'automne 2016, la CCN a entamé le processus de renouvellement de sa stratégie environnementale. Des consultations ont été menées auprès du personnel de la CCN, des intervenants et du grand public pour réviser la stratégie en vigueur et recueillir des idées pour la nouvelle stratégie.

La future Stratégie de développement durable de la CCN suivra le cadre de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD), le principal instrument de planification et de production de rapports du gouvernement du Canada en matière de développement durable. En se conformant à la SFDD, la CCN s'assurera que ses objectifs et ses programmes environnementaux demeurent pertinents et à jour, et qu'elle dispose d'un mécanisme de production de rapports clair et transparent pour suivre les progrès réalisés concernant les objectifs de durabilité. Sa future stratégie permettra d'intégrer les perspectives environnementale et sociale dans les décisions courantes et de faire état de son engagement à travailler avec ses partenaires, les intervenants et le public pour continuer de bâtir ensemble l'une des capitales les plus vertes au monde.

^ Parc de la Gatineau

## Participez

---

Chaque résidant de la région de la capitale nationale a un rôle à jouer pour bâtir une capitale plus verte et durable. Que vous fassiez partie du milieu des affaires de la région, que vous soyez actif dans votre quartier ou que vous souhaitiez rendre votre foyer plus écologique, vos efforts sont essentiels à notre réussite commune. Si vous ne participez pas déjà, nous espérons que vous vous joindrez à nous.

Pour obtenir plus d'information, consultez le [ccn-ncc.gc.ca/nos-plans/strategie-developpement-durable](http://ccn-ncc.gc.ca/nos-plans/strategie-developpement-durable). Vos commentaires et suggestions sur la façon dont la CCN pourrait renforcer ou améliorer ses efforts en matière de durabilité sont les bienvenus. Pour obtenir plus de renseignements, pour en apprendre davantage ou pour participer à ces efforts, communiquez avec nous à [info@ncc-ccn.ca](mailto:info@ncc-ccn.ca).

## Commission de la capitale nationale

40, rue Elgin, pièce 202, Ottawa, Canada K1P 1C7  
Téléphone : 613-239-5000 ou sans frais : 1-800-465-1867  
ATS : 613-239-5090 ou ATS sans frais : 1-866-661-3530  
Télécopieur : 613-239-5063 Courriel : [info@ncc-ccn.ca](mailto:info@ncc-ccn.ca)  
[www.ccn-ncc.gc.ca](http://www.ccn-ncc.gc.ca)

*Rapport final : Stratégie environnementale 2009-2017*

Numéro de catalogue : W93-26/2018F-PDF

978-0-660-27295-5